



Les saisons de **BONNUT**



N° 24
automne
2004

BULLETIN
MUNICIPAL

Le secrétariat de mairie

D secrétaire de mairie (c'est souvent « la ») est toujours plus sollicité pour toute une série de services.

Parmi ses multiples missions, son travail comporte des aspects administratifs avec un formalisme compliqué et qui ne s'arrange pas malgré les réformes censées simplifier les démarches. Il faut aussi des compétences particulières pour établir les budgets communaux et en assurer le suivi.

L'accueil du public pour les relations avec l'administration et aussi pour les problèmes quotidiens prend encore de l'importance lorsque ceux que l'on appelle des « usagers » ne sont plus très jeunes et qu'ils ont du mal à assimiler les changements.

Pour le maire, qui n'est pas toujours disponible, le secrétaire de mairie assure la continuité d'une présence régulière : c'est le collaborateur direct qui « fait marcher » la maison commune.

À Bonnut, il y a deux ans, nous avons fait un accord avec Saint-Boès et Saint-Girons pour embaucher deux secrétaires sur nos trois communes principalement pour assurer la continuité en cas d'absence ou de changement.

Malheureusement, ce plan n'a pas fonctionné puisqu'après le départ d'Évelyne Poignon pour Dax, ou elle a obtenu sa mutation, c'est Sandra Etchemendy qui nous quitte également.

Pour recruter un remplaçant, nous avons fait appel au Centre de gestion de la Maison des Communes qui gère



Devant la carte de Bonnut, voici Sabine Vanicatte qui va débrouiller les arcanes de l'Administration pour nous et Sandra qui lui passe les premières consignes. Leur sourire est de bon augure.

la carrière des fonctionnaires territoriaux. En effet, la loi fait obligation aux communes d'avoir un secrétaire titulaire du diplôme d'adjoint administratif au minimum.

M. Marchand, du centre de gestion, a fait savoir aux fonctionnaires désireux de travailler en mairie rurale que le poste de Bonnut était vacant et il a organisé avec la commission de recrutement du Conseil municipal des entrevues avec les candidats.

À l'issue de cette procédure, la commission a proposé d'engager madame Sabine Vanicatte pour trente heures par semaine. J'ai suivi l'avis de la commission et décidé d'accepter cette candidature.

Sabine Vanicatte est venue s'installer à Orthez avec sa famille depuis quelques mois, elle vient de la région de Lille et apprécie sa nouvelle région. Pendant encore quelques temps, Sandra va lui transmettre le maximum d'informations pour mener à bien son nouveau travail.

Bienvenue à Sabine au nom de tous les Bonnutiens.

JEAN LACAZEDIEU

Les Saisons de Bonnut

Bulletin municipal épisodique
Mairie de Bonnut (Pyrénées-Atlantiques)
Directrice de la publication : Aline Lagière
Imprimerie Moulia Frères à Orthez
Dépôt légal à parution

Séance du 30 janvier 2004

Présents : Mmes et MM. Jean Lacazedieu, maire, André Marladot, Nadine Forsans, Alain Laborde, Claude Demarsan, Daniel Gourdain, Jean-Paul Guérineau, Denise Laborde, Aline Lagière, Alain Lapeyre, Pierre Larrouture, Raymond Populus.

Absents excusés : Jean-Michel Fourcade (procurateur à Alain Lapeyre), Colette Lamaison

Carte Communale

L'Agence publique de gestion locale a organisé ce matin même à la Communauté de Communes, une réunion de présentation de leur nouveau service urbanisme qui propose :

- une aide aux communes pour la conception des certificats d'urbanisme, les permis de construire et autres documents ;

- une aide pour la préparation des cartes communales ; les tarifs sont à peu près ceux des autres entreprises concurrentes.

La participation communale annuelle pour l'adhésion à ce service serait de 1 € / habitant.

En ce qui concerne la carte communale de notre commune, le Conseil municipal décide d'avancer et de ne pas attendre la mise en place définitive de ce service. La réalisation de notre carte est donc confiée à l'entreprise SOGREAH.

Numérisation des cadastres

La Communauté de Communes se propose de faire cette démarche dans le cadre d'une gestion d'intérêt communautaire.

Aménagement d'un appartement dans les anciens locaux de la poste

Le maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur sa volonté de faire aboutir ce projet. Il est proposé de mener un double dossier de financement :

- le premier en faisant faire les travaux par les artisans et l'employé municipal, ainsi les loyers seraient une ressource pour la commune ;

- la deuxième en faisant monter un dossier par un office d'HLM.

Le Conseil municipal se prononce à 11 voix pour et 2 voix contre le projet de faire réaliser les travaux par les artisans. Ce projet est adopté, il représente entre 25 000 et 30 000 € d'investissement.

Lotissement communal

Le maire informe le Conseil Municipal que monsieur J.-P. Larrégneste abandonne son projet d'achat du dernier terrain du lotissement. On y fera donc des plantations.

Renforcement Pouchiou

Le maire lit une note de l'EDF précisant le changement du transformateur, soit une dépense d'environ 3 000 €.

Syndicat Mixte des Eschourdes

Le maire précise que les travaux doivent commencer dans la première quinzaine de février.

Aliénation et déplacement d'une portion de chemin

Il s'agit du chemin Lalanne, entre les maisons Mouchacq et Cabin. Le Conseil municipal est informé qu'une demande de déplacement d'une partie de ce chemin a été faite. En effet, le chemin passe actuellement en plein milieu d'une propriété et il est proposé de la contourner. Le Conseil municipal accepte cette idée à l'unanimité.

Questions diverses

Distribution du *Paperòt*

Aline Lagière informe le Conseil municipal que le prix de la distribution du *Paperòt* a changé, il passe de 15 € à 60 € le numéro. Une autre organisation est mise en place à la poste et le *Paperòt* devra être terminé le mardi soir et déposé à Orthez pour une distribution le mercredi d'après ; en attendant de trouver une solution autre, il sera distribué par l'employé communal.

Convocations conseils municipaux

Les conseillers demandent à ce que les convocations soient envoyées plus tôt. La mairie prend note et propose de téléphoner aux différents conseillers une fois la date connue.

Personnel communal

André Marladot fait le point sur les différents arrêts de travail du personnel de l'école et explique l'organisation des remplacements.

Suppression dans le réseau d'eau potable

De nombreux incidents ont été signalés, l'été dernier, dans les installations privées : ruptures de canalisations et fuites.

La plupart de ces incidents ont eu lieu sur une période très courte. Il est probable qu'une surpression sur le réseau en soit la cause.

Le Syndicat des Trois Cantons (qui a reçu la délégation de service public pour la distribution d'eau), les usagers concernés et les élus se sont rencontrés : la pression dans les canalisations sera contrôlée et des moyens pour la stabiliser seront proposés par l'exploitant (la SAUR).

Séance du 26 mars 2004

Présents : Mmes et MM. Jean Lacazedieu, maire, André Marladot, Nadine Forsans, Alain Laborde, Claude Demarsan, Jean-Michel Fourcade, Daniel Gourdain, Denise Laborde, Aline Lagière, Alain Lapeyre, Pierre Larrouture, Raymond Populus.

Absents excusés : Jean-Paul Guérineau, Colette Lamaison

Réorganisation des services de la DDE

L'État garde une petite partie du personnel, la majorité passe sous contrôle du Département avec des regroupements par centre. Cela va impliquer des modifications dans les prestations.

Exemple : pour une intervention sur la départementale traversant Bonnut, il faudra appeler Salies-de-Béarn, le service délivrant les certificats d'urbanisme couvrira sur secteur géographique plus large, etc.

Considérant ce projet de réorganisation de la

Direction départementale de l'Équipement, le Conseil municipal de Bonnut demande :

- que l'évaluation des transferts de charge soit étudiée avec le plus grand soin ;

- que le service public dans nos secteurs ruraux soit assuré comme par le passé ;

- que les conséquences sur les carrières et les conditions de travail des agents concernés soient davantage prises en compte.

Service urbanisme du Centre de Gestion

Le maire expose qu'un nouveau service se met en place au sein du Centre de gestion afin de gérer les problèmes d'urbanisme, le Conseil municipal trouve ce service trop cher par rapport aux services qu'il peut rendre à la commune et propose de se donner le temps de la réflexion et de revoir dans les années à venir la possibilité d'adhérer.

Contrat d'abonnement Cosoluce

Le maire rappelle au Conseil municipal que la commune avait conclu avec la société *Sirius* un contrat de location pour la fourniture de progiciels dénommés *Sirius-DOS*.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence publique de gestion locale, la société *Cosoluce*, éditrice de progiciels pour les collectivités locales, propose de mettre à disposition de nouveaux progiciels, fonctionnant sous *Windows* et plus performants, à un tarif équivalent à celui payé actuellement. Le service informatique intercommunal de l'agence, auquel la commune adhère, assurant de son côté la formation, l'installation et, autant que de besoin, un dépannage de premier niveau pour ces progiciels.

Suite à cet exposé, le conseil décide de conclure avec la société *Cosoluce* un contrat d'abonnement pour la mise à disposition des progiciels du « pack essentiel » comptabilité, préparation budgétaire et compte administratif, paies, élections, population, facturations, tableau de bord des élus.

Éclairage public

Le Conseil municipal fait le point sur les travaux d'électrification en cours.

Il est proposé de négocier — lors des travaux d'éclairage public du bourg — le branchement électrique jusqu'au terrain de boules.

Natura 2000

La directive Natura 2000 vise à protéger durablement des espaces et des espèces menacés ou fragiles. Les contraintes non définies que cette directive risque d'engendrer, dans le monde rural en particulier, a conduit Jean Lassalle à envoyer dans toutes les mairies du département un courrier pour les inciter à refuser cette démarche.

Le Conseil municipal, à une voix contre, une abstention et dix voix pour, marque sa solidarité avec les 400 communes concernées par Natura 2000 dans le département des Pyrénées-Atlantiques et exprime son opposition aux décisions de la Commission Européenne du 22 décembre 2003.

Compte administratif 2003

Le compte administratif de l'année 2003 peut se résumer ainsi :

Section d'investissement		
Résultat reporté	Déficit	57 865,78
Opérations de l'exercice	Dépenses	966 004,47
	Recettes	944 477,46
Résultat de clôture	Déficit	79 392,79
Restes à réaliser	Dépenses	26 970,00
	Recettes	27 025,00
Résultat à reporter	Déficit	79 337,79
Section de fonctionnement		
Résultat reporté	Excédent	41 383,44
Opérations de l'exercice	Dépenses	213 234,16
	Recettes	277 795,56
Résultat de clôture	Excédent	105 944,84
Résultat définitif (investissement + fonctionnement)	Excédent	26 607,05

Fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2004

Le Conseil municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2004 comme suit :

Taxes	Taux 2003	Taux 2004	Bases 2004	Produits 2004
	%	%	€	€
T. H.	10,24	10,75	488 800	52 546
F. B.	9,99	10,50	375 800	39 459
F. N. B	41,79	41,79	65 400	27 331
			Total	119 336

Soit : Taxe d'habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti.

Vote du budget primitif pour 2004

Le Conseil municipal demande que chaque association subventionnée présente son bilan de l'exercice 2003 avant de se prononcer sur le montant attribué à chacune.

Le maire énumère les projets d'investissement inscrits au budget 2004 (montants TTC) :

Carte communale : 8 800 €
Clôture nouveau cimetière Sainte-Marie : 10 000 €

Nouvelle mairie : 90 200 €, projet pour lequel nous avons obtenu dans le cadre de la DGE, une subvention de 35 % du montant HT soit 26 390 €.

Ancienne mairie : ravalement de la façade et aménagement d'un logement dans l'ancienne poste 46 800 €. Le Conseil général devrait accorder une subvention de 16 358 €.

Éclairage public et réseau basse tension : 30 000 €.

Étude d'un lac avec l'aménagement d'une fougèraie : 10 000 €.

Pour le lac (fougèraie), M. Marladot estime que beaucoup de dépenses sont engagées et qu'il ne lui semble pas opportun de se lancer dans ce nouveau projet. Les investissements sont votés à la majorité : 1 voix contre et 2 abstentions.

Le vote suit et le budget primitif de la commune est voté à l'unanimité et s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'investissement 320 108 €
Section de fonctionnement 331 650 €

Demande de subvention pour un arrêt de bus pour les scolaires

Désirant améliorer la sécurité des scolaires prenant le bus au carrefour route d'Amou et au chemin de Montargon, le Conseil municipal charge les services de la Communauté de commune du canton d'Orthez de leur soumettre un projet d'aire de parking pour les bus scolaires. D'ores et déjà, le Conseil municipal sollicite auprès du Conseil général une subvention au titre de la sécurité scolaire.

Questions diverses

Pour faire suite à la demande de la préfecture, Raymond Populus est nommé référent sécurité routière sur la commune et sera le premier interlocuteur de la préfecture en ce qui concerne la sécurité routière de la commune.

Séance du 30 avril 2004

Présents : Mmes et MM. Jean Lacazedieu, maire, André Marladot, Nadine Forsans, Alain Laborde, Jean-Michel Fourcade, Denise Laborde, Aline Lagièrre, Colette Lamaison, Alain Lapeyre, Pierre Larrouture, Raymond Populus.

Absents excusés : Claude Demarsan, Daniel Gourdain, Jean-Paul Guérineau.

Suppression et aliénation d'une portion d'un chemin rural

Communication du maire exposant qu'à la suite de la prise en considération, par délibération en date du 19 décembre 2003, d'une proposition de suppression et d'aliénation d'une portion du chemin rural dit de Labarthe, il a fait procéder à une enquête publique par M. Jean Bacqué, commissaire-enquêteur, désigné par arrêté du 9 janvier 2004.

Considérant qu'aucune réclamation n'a été formulée à l'encontre du projet et avec l'avis favorable du commissaire-enquêteur, le Conseil municipal décide à l'unanimité, la suppression et l'aliénation d'une portion du chemin rural dit de Labarthe, à M. Depeyris, au prix de l'euro symbolique.

Achat d'une parcelle de terrain

Le maire expose que les terrains situés au nord du groupe scolaire conviendraient pour installer l'assainissement de cet établissement.

Monsieur Depeyris, propriétaire de ces terrains cadastrés B 907, B 909 et B911, propose de les céder à la commune.

D'autre part, l'aménagement des abords de la RD 56 dans la traversée du bourg peut être amélioré par l'élargissement de cette voie sur la parcelle C 922. Monsieur Depeyris, propriétaire de ce terrain, propose de le céder également à la commune.

Les parcelles désignées ci-dessus ont été bornées par monsieur Barrère, géomètre, et le docu-

ment d'arpentage a été signé par MM. Depeyris et Lacazedieu le 30 octobre 2003. Ces parcelles sont acquises par la commune pour l'euro symbolique.

Construction de la future mairie

Le maire rappelle à l'assemblée le projet de construction d'une nouvelle mairie, la mairie actuelle étant vétuste et ne correspondant plus aux besoins de la Commune. Il expose que le Conseil municipal doit autoriser le maire à déposer une demande de permis de construire pour un bâtiment communal.

Questions diverses

Suite à des plaintes des administrés, le maire informe le Conseil municipal qu'il va adresser un courrier à la Papeterie des Gaves pour leur signaler qu'au cours de la semaine du 13 au 16 avril, des camions transportant des boues ont emprunté les routes étroites de la commune à une vitesse excessive. Il demande également à la Papeterie des Gaves d'insister auprès de ces sociétés de transport pour que le travail soit fait dans les meilleures conditions de sécurité.

Le *Papérot* : actuellement, son acheminement se fait par l'employé municipal et six bénévoles. Il faudrait peut-être reprendre contact avec la Poste pour essayer de négocier un nouveau contrat de distribution.

L'École : monsieur Froustey souhaiterait retourner aux anciens horaires de fonctionnement de l'école. En effet, les horaires avaient été modifiés par arrêté municipal afin d'organiser au mieux le ramassage scolaire par la société Junqua.

Problème des surpressions d'eau : Pierre Larrouture est chargé de relancer les administrés qui ont eu des problèmes de surpression d'eau l'été dernier et d'envoyer un courrier au SIETAC avec en annexe le listing de tous les travaux qui ont été réalisés pour réparer les divers dégâts.

La Commission tourisme de la CCO a proposé d'inviter Christian Lamaison lors d'une de nos prochaines réunions du Conseil municipal afin qu'il explique le projet de la CCO de développement de la langue gasconne.

Retards

La commission de communication demande quelques excuses pour les retards accumulés dans la parution du bulletin municipal saisonnier. Il y aurait en effet de quoi se poser des questions sur la pertinence de certaines nouvelles qui annoncent la canicule pour Noël, ou parfois pire.

Néanmoins, il est d'ores et déjà prévu de mettre les bouchées doubles et de courir après le calendrier et ceci sans attendre.

Merci de votre compréhension.



Au pays du miel



Histoire d'abeille

Depuis des millénaires, comme en témoignent certaines peintures rupestres, l'homme s'efforce de tisser des liens privilégiés avec les abeilles. L'apparition des abeilles serait liée à celle des angiospermes (plantes à fleurs, dont la plupart produisent nectar et pollen). Une abeille fossile a été découverte, elle aurait vécu il y a plus de quarante millions d'années. D'autres abeilles découvertes dans des couches fossiles montrent une rapide évolution des caractères morphologiques, mais il y aurait un peu de changement depuis les derniers trente millions d'années. Bien entendu on ne parle que de notre abeille domestique, les autres espèces d'abeilles étant très nombreuses.

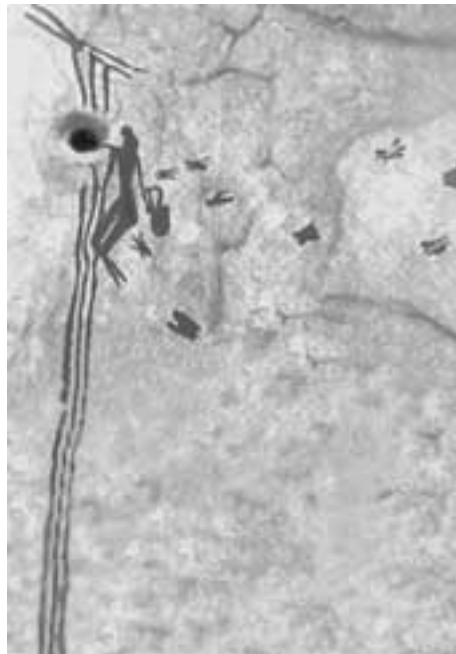
Dans nos campagnes, il y a quelques dizaines d'années, beaucoup de paysans possédaient quelques ruches qui leur permettaient avec le miel récolté de remplacer le sucre, de fabriquer des pâtisseries, de soigner les petits bobos, de compléter leur revenus par la vente.

L'abeille

Elle vit en colonies très peuplées et chaque élément du groupe a son existence propre et une tâche précise à accomplir pour la collectivité.

La colonie

Elle est composée d'une reine et, au plus fort de sa population, elle peut atteindre trente à cinquante mille individus et un à deux mille mâles ou faux-bourçons. Chaque individu ne peut subsister seul et chaque colonie possède un caractère propre : c'est son orientation. Cette collectivité constitue une souche à laquelle reviendra chacun de ses membres et eux seuls. Une abeille retrouvera sa ruche (à condition qu'elle n'ait pas été déplacée). Cette orientation est doublée par un effluve dégagé par une glande qui donne une odeur particulière à chaque colonie.



Cueva de la Araña, Espagne, à l'âge du Bronze, il y a environ 7000 ans on grimpeait aux arbres avec un petit panier pour cueillir des rayons de miel.

Le couvain

C'est l'œuvre collective de la colonie. Il est constitué de l'ensemble des œufs, des larves et des nymphes déposés dans les alvéoles de cadres de cire d'une ruche. Sa protection est assurée par son emplacement, au centre de la ruche, et son entretien est effectué par les jeunes abeilles qui naissent sur ce couvain.

La reine

C'est l'âme de la colonie. Elle a une tâche à remplir : pondre. Elle ne travaille pas et est ravitaillée par ses ouvrières. Elle sort de la ruche peu de fois dans sa vie, pour se faire féconder et parfois essaimer lorsque les circonstances l'exigent. Autoritaire, elle refuse d'autres compagnes du même rang. Dès sa naissance, elle extermine les autres reines nées sur le même couvain. Indispensable, la reine est le point de mire de toute la colonie. Elle conditionne sa croissance, sa productivité et même son humeur. Bien plus grande qu'une abeille, sa durée de vie l'est aussi. La reine atteint son

maximum de vitalité vers quatre ans pour décliner et mourir dans sa cinquième ou sixième année. Elle peut pondre de mille cinq cents à deux mille œufs par jour, du printemps à l'automne, avec une baisse singulière pendant les fortes chaleurs de l'été, où la nourriture est moins abondante.

La naissance d'une reine

Elle provient d'un œuf fécondé semblable à celui qui donne le jour à une abeille du rang. Cette naissance est décidée par l'ensemble des abeilles lorsque la reine est déficiente, morte ou que la ruche doit essaimer faute de place dans l'habitable. L'alvéole qui reçoit l'œuf de la future reine se différencie par sa taille qui est plus importante. L'œuf se transforme en larve dès le quatrième jour et cette larve est nourrie avec de la gelée royale pendant deux jours (quatrième et cinquième). C'est à partir de ce stade que commence à s'élaborer la future reine. À l'inverse des abeilles « normales », la future reine continue à recevoir la gelée royale jusqu'au huitième jour, puis se transforme en nymphe. En quinze jours naît un insecte parfait (vingt et un jours pour les abeilles du rang) qui sera nourri toute sa vie avec de la gelée royale. C'est cette différence d'alimentation qui fait que l'on est reine ou pas.

Quand l'essaim décide d'élever une reine, plusieurs alvéoles royales sont construits et plusieurs reines élevées. La première qui naîtra tuera ses compagnes.

La fécondation de la reine

Elle s'effectue pour la première fois entre le quinzième et le vingtième jour après sa naissance. Elle peut être unique ou reconduite périodiquement au cours de sa vie. Cette fécondation s'opère dans les airs, entre cinq et six mètres d'altitude. Une dizaine de faux-bourçons participent à l'opération et meurent pendant cet acte.

Le mâle est un roi fainéant. Il est incapable de se nourrir sur les fleurs, sa langue est trop courte et il est dans l'impossibilité de se défendre faute d'aiguillon. Les faux-bourçons se nourrissent dans la ruche et en sont chassés pendant l'hiver où ils meurent.

Les différents stades de la vie de l'abeille

Leur vie est de courte durée. Les abeilles commencent à naître après les derniers froids de l'hiver et ne vivent que vingt-cinq à trente jours. Celles qui naissent à l'automne vivent d'octobre à janvier ou février en demi-hibernation. La vie de l'abeille est réglée par ses glandes. Ses différentes phases de son évolution physique sont liées à la dégénérescence de celles-ci.

Il existe trois étapes de vie et une étape de transition.

L'adolescence

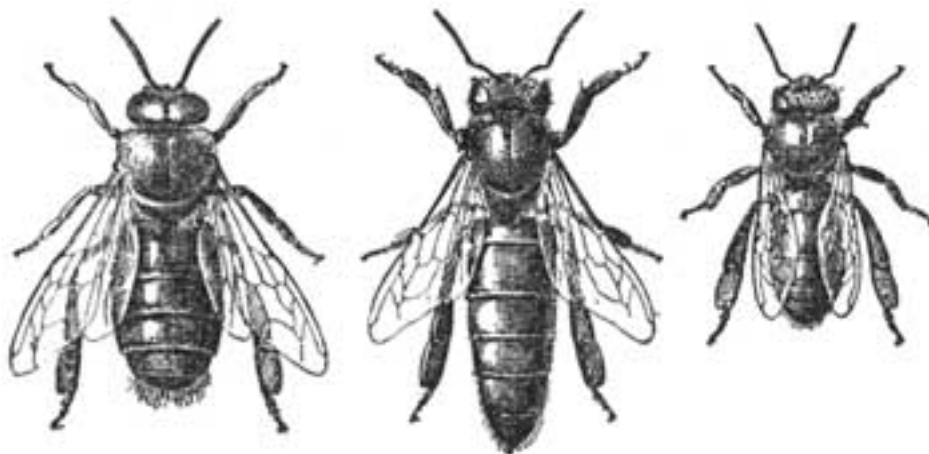
C'est la période comprise entre le premier et le quatorzième jour. La jeune abeille a pour rôle de nourrir le couvain dont elle est issue et sur lequel elle se tient en permanence, de le réchauffer et de le défendre. Entre le septième et le quatorzième jour, elle fabrique l'indispensable gelée royale dont se nourrissent la reine et les larves.

L'apprentissage

Grâce à sa glande cirière (ou cérifère), qui se développe entre le onzième et le vingtième jour, la jeune abeille devient bâtisseuse de rayons, magasinère : elle range le miel et le pollen récolté, opercule les alvéoles. Quand cette glande disparaît, elle effectue le nettoyage du plancher, monte la garde à l'entrée de la ruche, aère l'habitable, s'entraîne à voler et à reconnaître ses compagnes : elle s'oriente.

La majorité

L'abeille est adulte à partir du vingt et unième jour. La vie sédentaire est terminée. Elle sort de la ruche, butine à longueur de journée pour remplir les alvéoles de pollen, de nectar et de miellat récoltés sur les fleurs et les arbres des environs. Trois kilomètres semblent être



Le faux-bourdon
(le mâle)

La reine
(la femelle unique)

L'ouvrière
(femelle stérile)

Les trois sortes d'abeilles de la ruche.

le rayon d'action maximal d'une colonie. Les butineuses peuvent se transformer en maçonnes pour colmater les fissures avec la propolis et nettoyeuses pour éviter la pollution de leur habitacle.

L'hivernage

C'est la période d'inactivité de la colonie. À l'approche de l'hiver, entre le 16 et 20 octobre suivant les régions, la floraison est terminée. Les abeilles rentrent et se mettent en groupe autour de la reine qui cesse de pondre. La chaleur entretenue au centre de la grappe sera maintenue tout l'hiver aux alentours de trente degrés.

Pour qu'une espèce subsiste il faut qu'elle se multiplie. C'est par l'essaimage que l'abeille a réussi à subsister pendant des millions d'années. L'essaimage est la migration partielle ou totale d'une colonie. C'est événement se produit toujours au printemps durant les mois de mai et juin. Trois causes peuvent être à l'origine de cet événement :

— Accidentelle : elle est due à une surchauffe de la ruche par une mauvaise exposition par exemple. Dans ce cas, toute la colonie abandonne la demeure.

— Physiologique : la reine étant très prolifique, le nombre d'abeilles devient trop important pour l'habitable ; la colonie décide de se diviser. C'est l'essaimage naturel qui est le plus courant ; son

déroulement répond aux exigences de la nature.

Pour que la souche subsiste, il lui faut une autre reine. L'ancienne reine part après s'être assurée que sa succession est réalisée. Avant leur départ, les abeilles élèvent les futures reines dans les alvéoles royales. Celles-ci naîtront le jour même ou le lendemain du départ de l'essaim et la première qui naîtra sera reine.

— Psychique : c'est le cas de l'essaim secondaire ou tertiaire. L'instinct de liberté d'une jeune reine non fécondée entraînera une partie des abeilles restantes après le départ de l'essaim primaire hors de la ruche.

L'essaim quitte sa maison et se retrouve sans toit et sans nourriture.

À la sortie de la ruche ou d'un abri naturel, l'essaim se fixe sur un support, souvent une branche d'arbre qui se trouve à proximité ou à quelques dizaines de mètres. Gorgées de miel pour pouvoir patienter un ou deux jours avant de trouver un endroit qui leur convient, les abeilles se mettent en grappe et sont pratiquement inoffensives. C'est le moment idéal que choisit l'apiculteur pour récupérer l'essaim et monter une nouvelle ruche.

Quand l'essaim est livré à lui-même, des ouvrières éclaireuses vont alors prospecter les différentes possibilités

d'emplacement pour la nouvelle colonie. Ce travail peut être même commencé avant l'essaimage. L'emplacement idéal est une cavité d'une quarantaine de litres de volume avec une entrée de dix à vingt centimètres, à trois mètres de hauteur environ, et à quelques centaines de mètres de la colonie d'origine.

Les abeilles fabriquent miel, gelée royale, propolis et cire, et récoltent du pollen pour leur alimentation.

Le miel

Le miel est la substance sucrée produite à partir du nectar et autres solutions sucrées que les abeilles récoltent sur les végétaux, enrichissent de substances provenant de leur propre corps, transforment dans celui-ci, entreposent dans leur rayons et font mûrir. Les ouvrières le ventilent afin d'en évaporer l'eau. Un miel est mûr lorsqu'il contient moins de vingt pour cent d'eau ; à ce moment, les abeilles cirières ferment les cellules d'un bouchon de cire. Le miel est alors operculé.

Le nectar est produit par les tissus glandulaires spéciales ou nectaires, généralement localisées au cœur de la fleur.

Le miellat, l'autre grande source de production de miel, provient des exsudations laissées sur les végétaux par les insectes suceurs (pucerons et cochenilles par exemple).

La gelée royale

La gelée royale est la substance la plus élaborée de la ruche et la clef du développement de toute la colonie. Comme son nom l'indique, la gelée royale est la seule alimentation de la reine. Cette sécrétion provient principalement des glandes pharyngiennes, situées dans la tête des jeunes abeilles nourricières.

Cette alimentation d'exception permet une croissance des larves unique dans le monde animal. Ainsi, en cinq jours, une larve voit son poids initial multiplié par mille huit cents ! Cet aliment permet également à la reine de pondre plus de mille œufs par jour en pleine saison.

Ces propriétés surprenantes viennent de la composition de cette gelée qui est en quelque sorte du pollen prédigéré. Sa composition chimique ne s'en écarte donc pas fondamentalement, mais les pro-

téines y sont en plus grande quantité ainsi que de multiples oligo-éléments et de substances antibactériennes et antibiotiques.

Certains apiculteurs se sont spécialisés dans la production de gelée royale grâce à des techniques très sophistiquées. Le principe de base est d'obliger les abeilles en les privant momentanément de leur reine de fabriquer des alvéoles royaux dans lesquels elles déposent la gelée royale pour nourrir les larves des futures reines. Par un travail très professionnel et à une sélection génétique particulièrement adaptés des pays comme la Chine sont même arrivés à des rendements très importants (cinq à sept kilos par an et par ruche !).

La cire

Pour confectionner ses rayons, l'abeille produit de la cire. Pendant des siècles, l'homme a énormément utilisé ce matériau pour sa plasticité. Aujourd'hui, son prix de revient élevé la fait réserver à la cosmétique et en petite quantité à la pharmacie. La cire est fabriquée par quatre paires de glandes présentes seulement sur les ouvrières qui atteignent leur maximum d'activité entre le douzième et le dix-huitième jour. L'abeille utilise du nectar et du miel pour produire la cire. Le processus biochimique impliqué est complexe et demande beaucoup d'énergie. Une abeille cirière, dans de bonnes conditions, à son optimum, consomme environ quatre parts de sucre pour produire une part de cire. Elle est un mélange complexe dans lequel plus de trois cents constituants chimiques ont été identifiés.

La propolis

Cette sève résineuse récoltée sur les bourgeons de certains arbres est travaillée par les abeilles avec de la cire et du pollen. Cette matière permet aux abeilles de calfeutrer leur habitacle par l'obturation des fentes, trous ou passages indésirables. Elles assainissent la ruche en recouvrant de propolis les animaux venus mourir à l'intérieur. Cette résine peut nous servir à la fabrication de certains vernis spéciaux et ses propriétés antiseptiques la font utiliser en médecine comme antibiotique naturel.

Le pollen

Le pollen que l'abeille récolte est nécessaire et indispensable à son alimentation. Lors de sa visite, l'abeille s'agit dans la fleur et une gymnastique particulière lui permet de ramener ce pollen dans des « corbeilles » placées sur la face externe de sa troisième paire de pattes. En visitant les plantes tout en récoltant un élément essentiel, l'abeille assure à titre exclusif au principal la fécondation d'un grand nombre d'espèces végétales.

Abeilles et fleurs sont indissociables. Leurs relations mutuellement bénéfiques sont largement responsables de la biodiversité végétale de la planète que l'on connaît aujourd'hui : les abeilles contribuent à la reproduction sexuée, dont à la survie et à l'évolution, de plus de quatre-vingt pour cent des espèces de plantes à fleurs.

La maison des abeilles

Les abeilles sauvages utilisent les troncs d'arbres creux, des cavités dans des murs ou des rochers pour s'abriter et mettre à l'abri leurs provisions. Une devise que l'on devrait appliquer chaque fois qu'on le peut : « Laissez vivre les arbres morts ! » ; ils servent d'abri aux abeilles, mais aussi à une multitude d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères. Devant les difficultés qu'ils rencontraient pour prélever le miel, les paysans d'antan qui en avaient assez d'aller creuser les troncs, ont inventé la ruche qui, au fil des siècles, comme on peut le voir, a évolué vers l'abri fonctionnel pour les abeilles et pour l'homme que nous connaissons aujourd'hui.

De nos jours, il existe quatre modèles de ruches à cadre utilisées par les apiculteurs qui sont composées de trois parties :

- le corps de la ruche est l'habitation des abeilles, il renferme les cadres où est élevé le couvain et où est stockée une partie des réserves,

- les hausses que l'apiculteur pose au printemps pour accueillir le « surplus » de miel fabriqué par les abeilles et qu'il retire durant l'été pour recueillir leur bien,

- un toit recouvre le tout pour isoler du soleil trop fort et des intempéries.



Quelques types de ruches traditionnelles. Aujourd'hui, ces ruches sont exceptionnellement utilisées, on peut encore en rencontrer dans des régions reculées (Document de la Cité des Abeilles à Saint-Faust).

La récolte du miel

C'est la récompense du travail de l'apiculteur, mais c'est toujours avec un peu de tristesse que l'on dépouille les abeilles de leur magnifique trésor accumulé qui permet à la reine et ses compagnes de passer un hiver au chaud et à l'abri de la disette.

L'opération peut s'effectuer en plusieurs étapes dans le courant du printemps et de l'été, en fonction de la floraison des différentes espèces mellifères, ce qui permet d'avoir des miels monofloraux (miel d'acacia, de châtaignier, de bruyère, de kiwi, etc.) ou bien en une seule récolte qui se situe de la mi-juillet à la mi-août et qui donne un miel « toutes fleurs ».

Par une douce après-midi, sans vent, sans orage, couvert de la tête aux pieds l'apiculteur enfume la ruche. Cette fumée masque le signal d'alarme que les ouvrières émettent lors d'une agression

extérieure. Les hausses sont retirées et emportées dans un local bien fermé, pour éviter la visite pas toujours amicale des abeilles, et les cadres gorgés de miel sont désoperculés et vidés dans une centrifugeuse. Il ne reste plus aux abeilles qu'à continuer leur incessant travail pour accumuler à nouveau des réserves pour l'hiver. Si celles-ci ne sont pas assez importantes, l'apiculteur devra à l'automne et au printemps les compléter avec du sirop à base de sucre.

Miel, gelée royale, propolis, cire, pollinisation d'une multitude d'essences végétales, l'abeille nous fait bénéficier de son immense potentiel de travail et nous le lui rendons bien mal. Il faut espérer que l'homme prendra conscience qu'il faut obligatoirement concilier développement et protection de tout ce qui nous entoure. La vie du monde végétal et animal conditionne notre propre existence.

ALAIN LABORDE



Le vocabulaire de l'abeille

Bonnut, région du sud de la Chalosse frontalière du Béarn. Ici, le -a final est comme -e français et même -œ [eu] dans la Chalosse, on sait que ce -a se prononcerait -o vers Monein et -à à Pontacq*.

l'abeille, *l'abelha* c'est le mot occitan qui est à l'origine du mot français qui était à l'époque avette ou mouche à miel.

la ruche, *lo caven*, dire [lou cabén] ; *lo brusc* ou *la cauna* dans un arbre. Dans les Landes, *lo bornalh*. On trouve aussi ailleurs le mot *lo cavon*, qui a donné le nom de personne Cabou.

l'apiculteur, *l'abelhèr*.

le rucher, *l'abelhèr* ; *l'apièr* dans les Landes.

le miel, *la mèu*, parfois *lo mèu* par l'influence du français.

le faux-bourdon, *lo bordon*, *lo boròt*. C'est le mâle de l'abeille, ne pas confondre avec *lo brossalon*, le frelon.

la reine, *la bèra bona* (la grosse bonne), *lo guidon*.

l'essaim, *l'eishami* ; *l'abelhar* quand il est sauvage. L'essaim qui quitte la ruche pour essaimer, *lo hilhon*.

le rayon, *lo pienti* ; le rayon de miel, *la bresca*.

le pollen, *la sensèna*.

le naissain, *los abelhons*. Là où se trouve la reine : *la cuha*.

la cire, *la cera*.

l'alvéole (*m.* ou *f.*), *la cuba* ; *lo gospihlh*.

le dard, *lo hisson*.

le mielat, *lo melat*.

la récolte de miel, *la melada*.

(*) Bien sûr, vous savez prononcer les mots à votre mode, avec l'accent de l'arrue de Manes ou du Bièlè : [abéye], [cabén ou cobén vers Orthez], [caïne], [bournail], [caboun], [abéyè], [mèou], [bourdoun], [bouròt], [bère boune], [guidou], [échami], [abeyaà], [hiyoun], [piénti], [brésque], [sènsène], [abéyouns], [cuhe], [cère], [cube], [gospil], [hissoun], [mélat], [mélade].

CHRISTIAN LAMAISON



Bonnut qu'ei Bonnut !

À l'initiative de la CCO et à la demande des conseillers bonnutiens, je suis allé préciser quelques points dans le préluce d'une séance du conseil. Il s'agissait de parler de l'intention qu'a la CCO de remettre notre langue en honneur sur le canton.

Qui suis-je pour aller donner de telles leçons ? Certes, mon père était d'ici mais ma mère étant du nord de l'Occitanie, le parler étant un peu différent, on s'exprimait en français à la maison. Par contre, je comprenais parfaitement le parler de Bonnut et je n'ai pas eu trop de mal à le réapprendre quand j'en ai senti la nécessité. Comme je travaille depuis plus de trente ans à la réhabilitation de toutes les langues régionales, ici ou dans chaque région du monde, il est naturel que je trouve important que les Bonnutiens renouent eux aussi avec le bonnutien.

Tout de suite, je dois confirmer que je n'ai pas trop de mal à me faire comprendre de mes compatriotes, ils sont déjà depuis très longtemps convaincus dans leur immense majorité. On sait qu'il y a eu à Bonnut une intense vie culturelle autour du théâtre et de la chanson dans notre langue. Des ténors, des divas, des stars et des bêtes de scène, qu'on a longuement applaudis et bissés ici, sont encore parmi nous. Bonnut a même servi de modèle, avant que la modernité ait placé les téléviseurs dans les familles. On y revient souvent dans ces pages.

Lors de mon intervention, j'ai parlé du « gascon » pour désigner le bonnutien. Vous pouvez continuer à dire le patois si ça vous chante, moi je ne le dis plus, parce que les dictionnaires en donnent une signification qui me choque, en particulier « langue considérée comme incorrecte » ce que je ne pourrais jamais accepter pour ma langue.

Précisons.

Le bonnutien, c'est du plus pur occitan, cette langue qui est parlée dans le sud de la France, plus un petit coin en Espagne et un autre en Italie. N'ayant pas d'académie centralisée, l'occitan a pu garder toutes ses couleurs locales. Nous, nous sommes dans les dialectes gascons, en gros entre la rive gauche de la Garonne et l'océan. Notre particularité commune est d'employer « que » [ké] quand on affirme, *que canti*, je chante. Les autres Occitans disent *canti*, c'est tout. Il y a d'autres caractères typiques comme de mettre un *h* aspiré quand les autres mettent un *f*. C'est ce qu'ont compris MM. Fourcade et Hourcade. Bref.

Pourquoi je ne dis pas « le béarnais » ? C'est assez simple, d'abord Bonnut n'est pas en Béarn, même si Orthez y est depuis assez longtemps. Il n'y a pas trace de Bonnut dans le recensement de Gaston Fébus, Bonnut était un bien de Sorde, le sud, et de Caupenne et Amou, au nord, comme l'était Arsague. Ni Sorde ni la Chalosse sont béarnaises. Et puis le Béarn est un pays, un ancien État, les parlers béarnais sont tous gascons et représentent de nombreuses variétés du gascon. Les livres et les dictionnaires parlent des « parlers gascons du Béarn ».

Donc, le bonnutien, c'est le parler gascon de Bonnut, il tire fortement vers les parlers de Chalosse, à Bonnut et à Pomarez on dit « *lo còisho, lo chin* » à Orthez on ne le dit pas, on dira plutôt « *lo gojatòt, lo poquet...* », mots que les Bonnutiens comprennent très bien en outre. Les plus anciens se souviennent très bien que les couleurs se distinguaient aussi à l'oreille, et qu'on distinguait un Salisien, d'un Moneinchon, même quand ils parlaient français ! Bref encore.

Le premier travail que se propose la CCO, c'est de convaincre et d'aider les

municipalités d'adopter les panneaux bilingues dans les communes, au moins à l'entrée. Elle suit ainsi un vœu qui se manifeste dans la partie béarnaise du département. Ceci a une portée insoupçonnable, on voit que les Basques l'ont fait, mais aussi la grande majorité des pays des États européens. Ceux qui voyagent l'ont déjà remarqué. Ce sont des pays qui disent : « Nous serons européens et nous resterons aussi nous-mêmes. » Le paradoxe, c'est que Bonnut restera Bonnut car c'est comme ça qu'on dit en français et en gascon. Si on veut faire comme les autres on devra écrire Bonnut/Bonnut. Tant pis pour nous, nous serons les seuls dans le canton.

Ceci sera une des premières actions, on s'attend à avoir à convaincre les réticents qui ont une vision de standardisation moderniste, qui vont opposer des notions de rentabilité immédiate ou trouver que nous serions des passésistes à la traîne du progrès. Peut-être que certains souhaitent qu'on écrive Bonnut directement en anglais ? *Bissè* ? Il y aura ceux qui vont rechigner à changer de lettre initiale, comme Baigts qui devra mettre aussi *Vaths*, à cela on pourra toujours rire de la façon qu'ont les étrangers pour prononcer aujourd'hui la graphie française [bèg, bègs !], et ne parlons pas des Anglais qui y perdent déjà leur latin.

Fernand Dangué de Sault-de-Navailles a été désigné comme référent cantonal, aucun choix n'aurait été meilleur, il va animer une commission qui a déjà donné quelques séances de travail très animées dans lesquelles des quantités d'idées ont fusé, ceci prouve le grand intérêt qu'ont les Gascons de la région d'Orthez à défendre leur culture pour affirmer leur personnalité face à l'uniformisation.

Samedi 2 octobre, je suis allé parler gascon aux vaches du comice agricole d'Orthez ; comme c'était des blondes d'Aquitaine et des pyrénéennes, elles ont très bien compris et Alain Laborde peut en témoigner. J'y ai même vu les ténors et les bêtes de scène bonnutiens, ça m'a donné du courage, je crois qu'à Bonnut on n'aura pas trop besoin de faire de trop longs plaidoyers pour sauver la langue.

Atau qu'ei...

CRESTIAN LAMAISON